



DEC110004INEE

Décision mettant fin à la mission de chargé de mission exercée par Monsieur Patrick Duncan

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC105250INEE du 3 janvier 2011 nommant Monsieur Patrick Duncan, chargé de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut Ecologie et Environnement.

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Il est mis fin, à compter du 17 juin 2011, aux fonctions de chargé de mission, pour l'Institut Ecologie et Environnement, exercées par Monsieur Patrick Duncan auprès du président du CNRS.

Art. 2 – La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Centre-Poitou-Charentes.

Art. 3 - Elle sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain FUCHS